

Les priorités du nouveau recteur de l'UCL

■ Vincent Blondel veut travailler à l'internationalisation de l'université et à l'e-learning.

Entretien Isabelle Lemaire

A 48 ans, Vincent Blondel prend les rênes de l'UCL. A la veille de la rentrée académique, il a présenté ce lundi son équipe. Et à cette occasion, nous avons évoqué les défis qui l'attendent mais aussi la fronde contre le décret Marcourt.

Vous et votre conseil rectoral venez d'entrer en fonction. Quelles seront vos priorités ?

Tout d'abord, renforcer l'internationalisation de l'UCL, dans un contexte concurrentiel accru. Nous allons par exemple augmenter l'offre de cours en anglais, de formations pensées pour les étudiants étrangers. Des bourses spéciales seront mises en place, sur fonds propres, pour faire revenir les chercheurs UCL après leur séjour à l'étranger et ce afin d'éviter la fuite des cerveaux. Ensuite, nous voulons développer un enseignement innovant, notamment en développant notre offre de Mooc's (les cours en ligne, NdIR), qui passera de quatre à quatorze dès la rentrée, et en systématisant le podcasting des cours, sur le principe des classes inversées. L'étudiant s'imprègne du cours avant de rencontrer le professeur.

L'e-learning va-t-il, à l'avenir, devenir un acteur incontournable de l'enseignement ?

Il est difficile de prédire si les étudiants continueront d'utiliser les Mooc's dans cinq ou dix ans. Quand certains établissements font de la résistance, l'UCL a choisi d'être productrice de Mooc's. Et le succès est au rendez-vous puisque nous comptons plus de 52 000 inscrits, du monde entier, à nos quatre Mooc's. Les professeurs qui y participent le font

sur base volontaire et nous avons eu cinq fois plus de demandes que de places disponibles.

Et peut-on juger de l'impact de ces nouvelles méthodes d'apprentissage sur ceux qui les suivent ?

Nous n'avons pas encore analysé en interne celui des classes inversées mais des études scientifiques faites ailleurs démontrent que l'apprentissage est plus aisé. Les étudiants s'approprient mieux la matière.

Comment se portent les finances de l'UCL ? Elles sont saines.

Pendant votre campagne, vous annonciez vouloir sortir de l'enveloppe budgétaire fermée imposée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comment y arriver ?

Il y a 15 ans, nous recevions 100 € par étudiant. Aujourd'hui, c'est 80 alors que

nous avons 50% d'étudiants en plus. Il a fallu nous adapter et souvent en demander beaucoup au personnel. Il faut faire en sorte que, quand un étudiant rejoint un établissement, il ramène du financement. Je suis conscient des contraintes budgétaires du gouvernement mais il faut imaginer des mécanismes pour atténuer les effets négatifs de l'enveloppe fermée. Ma préférence va vers des mécanismes simples et lisibles de financement, afin de permettre que les différents acteurs puissent se les approprier.

Le personnel, vous l'évoquez à l'instant, a subi de lourdes charges. Sa gestion est une de vos priorités.

Je porterai une attention très claire à l'aspect organisationnel. Un conseiller à la simplification administrative a été désigné et un autre à la politique du genre. Il veillera à la diversité sur tous les plans ainsi qu'à une meilleure conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

Vous êtes le recteur chargé d'appliquer le décret Marcourt. Craignez-vous des couacs au démarrage ?

Nous avons beaucoup travaillé à cela et nous sommes prêts à accueillir les étudiants dans les conditions exactes du décret. L'UCL est très impliquée dans l'Ares (la structure faitière du décret, NdIR). Son démarrage et celui des pôles géographiques devront être affinés.

Un de vos doyens et quatre professeurs de l'UCL ont introduit un recours contre le décret. Comprenez-vous leurs motivations ?

Ils ont agi à titre individuel et pas au nom de l'université. Je ne souhaite pas m'exprimer sur ce sujet.

Bruno Delvaux, votre prédécesseur, avait émis de vives critiques sur l'avant-projet de décret, qui lui avaient valu une volée de bois vert de la part de ses homologues francophones. Cela vous met-il dans une position un peu délicate ?

Non, j'ai pu rencontrer mes homologues et ce qui m'a frappé, c'est tout le contraire de la froideur. Nous avons des intérêts et des objectifs communs, comme le déploiement économique, les formations, qui nous rapprochent beaucoup. Je compte plus de points communs que de divergences.

Comment abordez-vous votre nouvelle fonction ? Quelle va être la "touche Blondel" ?

Je n'aurais jamais pris cette fonction en étant seul. C'est un projet collectif. Je souhaite avant tout travailler en équipe, avec le conseil rectoral et la communauté universitaire. Je serai un recteur à l'écoute des acteurs de terrain, qui entendent les avis et qui à un moment décide, mène les projets jusqu'au bout de leur réalisation. Il y a beaucoup à faire et je serai peu souvent dans mon bureau. Il y a une multitude de lieux où un recteur doit être.

"Nous avons beaucoup travaillé à cela et nous sommes prêts à accueillir les étudiants dans les conditions exactes du décret."

VINCENT BLONDEL

Contrairement à son prédécesseur Bruno Delvaux, le nouveau recteur de l'UCL ne formule aucune critique au sujet du décret-paysage, qui réforme l'enseignement supérieur et qui entre en vigueur dès cette rentrée. Et il ne souhaite pas s'exprimer sur la fronde contre le décret Marcourt qui touche l'UCL.

Énumératif

La rentrée à l'UCL, c'est...

► **Inscriptions.** La première tendance est à la hausse, comparée aux chiffres de l'an dernier à la même époque: 13 744 étudiants, toutes années confondues, se sont déjà inscrits (contre 12 764 en 2013). Les matières scientifiques et médicales sont très prisées cette année (+57% pour la dentisterie, +49% pour la pharmacie). L'histoire de l'art et l'archéologie remportent également les faveurs des nouveaux inscrits. Et l'UCL note une augmentation de 10% des inscriptions à l'examen d'entrée en ingénieur civil. Du jamais vu en quarante-deux années d'existence de l'École polytechnique de Louvain, nous dit-on. L'UCL attribue cette accélération générale du rythme des

inscriptions par un effet du décret Marcourt, qui ramène la clôture des inscriptions au 31 octobre au lieu du 30 novembre.

► **Kots.** Les 10 000 koteurs de l'UCL semblent tous avoir trouvé un logement. Logements universitaires et privés confondus, le taux de remplissage est actuellement de 96%. Et il reste même 50 kots UCL disponibles.

► **Aide sociale.** Le budget des aides financières aux étudiants précarisés est revu à la hausse cette année (+200 000 euros, soit 1,6 million). L'UCL a en effet revu ses critères d'attribution; l'ensemble des revenus de l'étudiant et/ou de son entourage étant désormais pris en compte. Dans huit cas sur dix, ce nouveau mode de calcul permettra d'augmenter l'aide allouée à l'étudiant. L'an dernier, un étudiant de l'UCL sur six a bénéficié d'une aide sociale, que ce soit une bourse

ou une réduction des droits d'inscription.

► **Culture.** L'UCL participera activement à Mons 2015 via douze projets impliquant les étudiants et les chercheurs. Le projet Night Shop UCL à Bruxelles, en partenariat avec le Kaaitheater, portera sur des débats de société. Il sera animé par Wajdi Mouawad, un homme de théâtre libanais, qui sera entouré d'experts, d'artistes, de figures politiques et de personnalités de la société civile. Ils réfléchiront ensemble et de manière inédite sur le thème du conflit.

► **Invités.** De prestigieuses personnalités sont attendues sur le campus en cette nouvelle année académique. Herman Van Rompuy et José Manuel Barroso seront professeurs invités à l'Institut d'études européennes. Et Rudy Demotte donnera la leçon d'introduction aux Bac1 en Sciences politiques. **I.L.**